

MD1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le premier souci d'un médecin est d'améliorer la santé des individus et des populations. Ce médecin y parviendra en découvrant comment fonctionne un être humain, en partant de la cellule, puis en découvrant les différentes maladies qui peuvent le fragiliser.

Les études de médecine durent 6 ans : 3 pour obtenir le grade de bachelier et 3 ans pour obtenir le grade de médecin.

Après obtention du diplôme de médecin "de base", le médecin devra se former dans une spécialité avant de pouvoir exercer son métier de façon autonome et légale. La durée de ces formations varie de 3 à 7 ans : il s'agit alors surtout d'une pratique accompagnée par des maîtres de stage, période pendant laquelle le médecin pratique déjà le métier et est autonome sur le plan financier.

Votre profil

La réussite universitaire requiert certaines aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale de la langue maternelle, capacité d'analyse d'un problème, esprit de synthèse, maîtrise de l'abstraction, etc.

Mais cela ne suffit pas. Vous êtes le principal acteur de votre réussite ! Vous devrez dès lors persévérer, fournir un effort continu sans vous laisser décourager par les échecs, dans un souci permanent de dépassement de soi et d'excellence. Il faudra apprendre à gérer votre temps, votre temps de travail mais aussi celui de vos loisirs ; cette gestion dépendra de vos capacités d'apprentissage.

Votre futur job

Les études de médecine apportent des compétences humaines et scientifiques principalement destinées à l'exercice professionnel : la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies. La plupart des étudiants deviennent des praticiens de médecine générale ou d'une autre spécialité. Plusieurs s'orientent cependant vers la recherche ou un travail de laboratoire, à l'université ou dans l'industrie. Quelques-uns choisissent d'autres voies comme la médecine légale, la santé publique ou le journalisme médical.

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des [règles particulières](#).

Votre programme

Le programme de bachelier en médecine est organisé autour de trois grands axes :

1. Les « sciences de base et de la vie » : acquisition des connaissances et aptitudes scientifiques fondamentales, compréhension du corps humain et de son fonctionnement ; formation en sciences humaines.
2. La première partie de l'enseignement de la clinique et de la thérapeutique fait partie du troisième bloc annuel ; la seconde partie est donnée lors du master.
3. Une formation pratique, car la médecine ne s'étudie pas que dans les syllabus. Les travaux pratiques et les exercices vous donneront la possibilité d'appliquer les concepts, d'exercer votre capacité à lire et à interpréter les résultats ainsi que votre regard critique face aux données recueillies. Un stage infirmier en milieu hospitalier fait partie du deuxième bloc annuel et un autre auprès d'un médecin généraliste fait partie du troisième bloc annuel.

Une large part de la formation repose sur l'apprentissage par compagnonnage, lors de travaux pratiques et lors de stages. Tout au long du parcours, une formation humaniste complète l'apprentissage plus technique.

Vous poursuivrez par la spécialisation de votre choix.

4. Utiliser la ponctuation, les concepts introductifs et les liaisons de relation (dès lors, toutefois, etc)
5. Résumer la signification essentielle d'une communication, orale ou écrite, en extrayant les idées maitresses et les messages-clefs.




accéder aux sources de savoir dans l'esprit de formation initiale et continue.

1. Trouver rapidement une information spécifique par les meilleurs mots-clés et index
2. Lire, interpréter et résumer un article de recherche biomédicale en anglais
3. Confronter les collections d'informations sur la toile aux ouvrages de référence validés
4. S'obliger à citer ses sources
5. Etre érudit par la curiosité scientifique et l'aptitude à innover.

expliquer l'importance de la responsabilité sociétale de l'universitaire et du futur professionnel de la santé.

1. Comprendre les systèmes de santé et leur financement
 2. Maîtriser une approche globale de la santé (environnement ; prévention, diagnostic, traitement, etc.).
 3. Médecine basée sur les preuves (evidence-based-medicine).
-

- Obligatoire
 - ✘ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
-

| | | | | Bloc annuel | | |
|------------|--|---|---|-------------|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| ○ WMDS1223 | Système urinaire, partie 1  | Olivier Devuyt (coord.) Isabelle Leclercq | PO [q2] [16h+10h] [3 Crédits]  | | x | |
| ○ WMDS1224 | Système respiratoire, partie 1  | Dominique Vanpee Franck Verschuren (coord.) | PO [q2] [22h+10h] [3 Crédits]  | | x | |
| ○ WMDS1225 | Système cardiovasculaire, partie 1  | Christophe Beauloye (coord.) Philippe Gailly | PO [q2] [28h+10h] [3 Crédits]  | | x | |
| ○ WMDS1229 | Génétique humaine  | Miikka Vikkula | | | | |

| | | | | Bloc annuel | | |
|------------|----------------------------------|--|------------------------------|-------------|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| ○ WMDS1116 | Psychologie générale et médicale | Eric Constant Philippe de Timary Moïra Mikolajczak Sophie Symann (coord.) | PR [q2] [50h] [6 Crédits] | x | | |
| ○ WMDS1314 | Séminaires de sciences humaines | Philippe de Timary Gérald Deschietere (coord.) Peter Verdée | PR [q1] [0h+40h] [2 Crédits] | | | x |

○ Approche intégrée de la santé et de la maladie (14 crédits)

| | | | | | | |
|------------|---|--|-------------------------------|---|---|---|
| ○ WMDS1115 | Introduction à l'approche médicale et à la recherche scientifique | Nicolas Tajeddine (coord.) Dominique Vanpee | PR [q2] [30h+20h] [5 Crédits] | x | | |
| ○ WMDS1214 | Introduction à la pratique médicale | Olivier Bernard Younes Fathallah (coord.) | PR [q1] [10h+40h] [3 Crédits] | | x | |
| ○ WMDS1332 | Préparation au stage | Bruno Verstraete (coord.) | PR [q2] [12h] [2 Crédits] | | | x |
| ○ WMDS1329 | Stage d'observation en médecine générale (4 semaines) | Bruno Verstraete (coord.) | PR [q2] [] [4 Crédits] | | | x |

○ Cours au choix (4 crédits)

Outre l'enseignement obligatoire, l'étudiant doit, au cours du 1er cycle, valider 4 crédits d'activités au choix (à raison de 2 cours valant chacun 2 ans). Ces activités consistent en cours au choix ou/et en monitorat. Outre l'enseignement obligatoire, l'étudiant doit, au cours du 2^e cycle, valider 4 crédits d'activités au choix. Ces activités consistent en cours au choix ou/et en monitorat. Toutes les activités d'étudiant chercheur peuvent être trouvées en suivant le lien: <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/chercheur.html>.

○ Liste des cours au choix

L'étudiant peut, s'il le désire, suivre un cours autre que ceux indiqués ci-dessous (cours des programmes de sciences biomédicales, pharmaceutiques ou de la santé publique, etc) moyennant l'accord préalable du président de son comité d'année.

| | | | | | | |
|-------------|--|---|---------------------------|---|---|--|
| ⌘ WANES2111 | Formation à la réanimation cardio-pulmonaire | Anda Loana Cismas Thierry Detaille Audrey Dieu Cornelia Genbrugge Laurent Houtekie David Kahn (coord.) Nassim Touil | PR [q1] [15h] [2 Crédits] | x | x | |
| ⌘ WINTR2292 | Exploration fonctionnelle pulmonaire | Giuseppe Liistro (coord.) Eric Marchand | PR [q2] [15h] [2 Crédits] | | | |
| ⌘ WPEDI2140 | Cardiologie pédiatrique | Catherine Barréa Karlien Carbonez Stéphane Moniotte Mieke Roggen (coord.) | PR [q1] [15h] [2 Crédits] | | | |
| ⌘ WPNEU2110 | Compléments de pneumologie | Antoine Froidure Sophie Gohy Sebahat Ocak Charles Pilette (coord.) | PR [q2] [15h] [2 Crédits] | | | |
| ⌘ WGEMO2110 | Génétique moléculaire médicale | Anne De Leener Raphaël Helaers Nicole Revencu Miikka Vikkula (coord.) | | | | |

Bloc
annuel

1 2 3

| | | | | |
|----------|---|--|------------------------------|--|
| WMED1390 | Culture(s), création et pratiques médicales (2e partie) | Pascale Champagne Cassian Minguet (coord.) | EN [q1] [15h+0h] [2 Crédits] | |
|----------|---|--|------------------------------|--|

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé**

- WMDS1324** "Système respiratoire, partie 2" a comme prérequis WMDS1224
- WMDS1224 - Système respiratoire, partie 1
- WMDS1325** "Système cardiovasculaire, partie 2" a comme prérequis WMDS1225
- WMDS1225 - Système cardiovasculaire, partie 1
- WMDS1326** "Histologie des systèmes, partie 2" a comme prérequis WMDS1226
- WMDS1226 - Histologie des systèmes, partie 1
- WMDS1329** "Stage d'observation en médecine générale (4 semaines)" a comme prérequis WMDS1224 ET WMDS1225
- WMDS1224 - Système respiratoire, partie 1
 - WMDS1225 - Système cardiovasculaire, partie 1
- WMDS1330** "Pathologie générale" a comme prérequis WMDS1226
- WMDS1226 - Histologie des systèmes, partie 1
- WMDS1331** "Démarche clinique" a comme prérequis WMDS1224 ET WMDS1225
- WMDS1224 - Système respiratoire, partie 1
 - WMDS1225 - Système cardiovasculaire, partie 1
- WSBIM1334M** "Immunologie générale (partim MD)" a comme prérequis WMDS1230
- WMDS1230 - Biologie cellulaire médicale et expérimentale

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

MD1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

○ De la cellule à l'être humain: approche morphologique et fonctionnelle

| | | | |
|-------------|------------------------------------|--|---|
| ○ WMEDE1112 | Biologie et embryologie générale | Charles De Smet (coord.) | ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits] |
| ○ WMDS1105 | Histologie générale | Christophe Pierreux | ES [q1] [20h +60h] [5 Crédits] |
| ○ WMDS1103 | Anatomie générale et fonctionnelle | Catherine Behets Wydemans Benoît Lengelé (coord.) | ES [q2] [45h] [5 Crédits] |
| ○ WMDS1109 | Biologie moléculaire | Guido Bommer Marie Boucquey Jean-François Collet Jean Baptiste Demoulin (coord.) | ES [q2] [60h +20h] [7 Crédits] |

MD1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
-

| | | | |
|-------------|---|---|-----------------------------------|
| ⌘ WPSYC2144 | Psychosomatique II : pathologies médicales fonctionnelles, psychothérapie systémique et comportementale | Thomas Dubois Denis Jacques (coord.) | ES [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐 |
|-------------|---|---|-----------------------------------|

⌘ Filière santé et société

| | | | |
|------------|----------------------|-------------------|-----------------------------------|
| ⌘ WMED1264 | Hygiène hospitalière | Christine Laurent | ES [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐 |
|------------|----------------------|-------------------|-----------------------------------|

⌘ Etudiant moniteur

Après avoir effectué le 1er bloc annuel, l'étudiant peut participer à l'encadrement des étudiants pour les cours d'histologie, de biologie générale, d'anatomie humaine (après réussite de ce cours du 2e bloc).

| | | | |
|-------------|---|---|-----------------------------------|
| ⌘ WISTO1950 | Monitorat d'histologie générale | Marie Boucquey (coord.) Aline Gits (coord.) | ES [q1] [20h] [2 Crédits] 🌐 |
| ⌘ WISTO1954 | Monitorat d'histologie normale des systèmes I | Isabelle Leclercq (coord.) Laurent Wallemme (coord.) | ES [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐 |

MD1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#)

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel

Entité

| | |
|------------------------|--|
| Entité de la structure | SSS/MEDE/MED |
| Dénomination | Ecole de médecine (MED) |
| Faculté | Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE) |
| Secteur | Secteur des sciences de la santé (SSS) |
| Sigle | MED |
| Adresse de l'entité | Avenue Mounier 50 - bte B1.50.06 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 50 20 |

Responsable académique du programme: [Christophe Beauloye](#)

Jury

- Présidente de jury de bachelier - Prof. Catherine Behets: president-bac-med@uclouvain.be
- Secrétaire de jury de bachelier : Prof. Christophe Pierreux: president-bac-med@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Personne de contact de la 1re année de bachelier: secretariat-bac1-mede@uclouvain.be
- Personne de contact pour les 2e et 3e blocs annuels de bachelier: secretariat-med@uclouvain.be
- Directrice administrative de la faculté de médecine et de médecine dentaire: [Gaelle Fransman](#)
- Conseillère aux études: [Sandrine Ntamashimikiro](#)